

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30343**

Intitulé

Agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère des armées	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

252r Entretien et réparation des automobiles, cycles et motocycles, véhicules industriels, engins agricoles et de chantiers; Entretien, maintenance, réparation de moteurs thermiques et de machineries de navire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'agent de maintenance des véhicules automobiles et industriels a pour mission d'assurer les opérations courantes et simples de maintenance préventive et curative des véhicules automobiles et industriels.

Les principales activités de l'agent de maintenance des véhicules automobiles et industriels sont les suivantes :

Domaine d'activités 1

Il effectue les opérations d'entretien périodique.

Domaine d'activités 2

Il effectue les opérations curatives.

Domaine 3

Il effectue le montage d'accessoires.

Le (la) titulaire est capable de :

- prendre les consignes délivrées par le supérieur hiérarchique ;
- contrôler le véhicule en appliquant le mode opératoire en vigueur ;
- analyser l'ordre de réparation ;
- rechercher et comprendre les documents et/ou informations techniques liées aux opérations à exécuter ;
- évaluer les besoins en ingrédients ;
- préparer et organiser la zone d'intervention ;
- réaliser les opérations d'entretien périodique ;
- effectuer les contrôles et réglages ;
- vérifier visuellement l'absence de fuite ;
- monter l'accessoire ou équipement ;
- repérer les salissures et les traiter ;
- restituer les résultats des mesures sur les documents idoines et/ou rendre compte oralement au chef d'équipe ;
- remplir un dossier d'intervention technique pour archivage au sein de l'atelier et pour informer le client des interventions effectuées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Au sein du ministère des armées, le détenteur de la certification exerce dans le secteur de la maintenance des véhicules automobiles légers et lourd au sein d'une structure de 60 à 1500 personnes). Il travaille principalement sous la responsabilité hiérarchique d'un chef d'équipe, en atelier fixe ou mobile de (20 à 100 personnels en règle générale), avec la particularité d'exercer cette activité en métropole, mais aussi dans le cadre d'exercices militaires ou de missions militaires extérieures (outremer, étranger) en milieu parfois hostile.

Dans le secteur civil, le détenteur de la certification professionnelle exerce au sein d'entreprises :

- liées au commerce automobile ;
- qui font partie de réseaux spécialisés dans la maintenance rapide d'automobiles ;
- qui assurent les services de maintenance de véhicules automobiles et industriels (collectivités, gestionnaire de flotte,...).

La qualification de l'agent de maintenance des véhicules automobiles et industriels renvoie, au sein du ministère des armées comme dans le civil, aux emplois de :

- mécanicien automobile ;
- mécanicien poids-lourds ;
- mécanicien motocycles ;
- mécanicien d'entretien.

Codes des fiches ROME les plus proches :

11604 : Mécanique automobile

Réglementation d'activités :

Pour exercer au sein du ministère des armées, le statut de militaire ou de personnel civil des armées est nécessaire.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 3 composantes :

- . Opérations d'entretien périodique

Pour cela il doit :

- prendre en charge le véhicule ;
- préparer les opération ;
- réaliser les opération :
- préparer le véhicule en vue de sa restitution.

. Opération curatives

Pour cela il doit :

- prendre en charge le véhicule ;
- préparer les opérations ;
- réaliser les opérations ;
- préparer le véhicule en vue de restitution.

. Montage des accessoires

Pour cela il doit :

- prendre en charge le véhicule ;
- préparer les équipement ;
- installer les accessoires ;
- préparer le véhicule en vue de sa restitution.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- le directeur de la formation, président ; - le chef de la division concernée ; - le directeur de stage "maintenance de mobilité terrestre" ; - des formateurs de la spécialité suivant besoin.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X		- le directeur de la formation, président ; - un représentant "employeur" n'appartenant pas à l'école du matériel ; - un représentant salarié ; - deux formateurs du cours concerné.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Agent de maintenance de véhicules automobiles et industriels" avec effet au 21 mars 2014, jusqu'au 17 avril 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

90 diplômés pour l'année 2016

Le nombre de candidats varie selon les besoins de l'armée de Terre

Autres sources d'information :

Exercice de l'emploi : [www.defense.gouv.fr/Recrutement et formation/Recrutement](http://www.defense.gouv.fr/Recrutement%20et%20formation/Recrutement)

Accès par la VAE : [www.defense-reconversion.fr/Offres de services/VAE](http://www.defense-reconversion.fr/Offres%20de%20services/VAE)

[site internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Ecoles Militaires de Bourges

Quartier Carnot

Avenue Auger Carnot

18016 Bourges cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole du Matériel - CS 50709 - 180016 Bourges cedex

Historique de la certification :